

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES  
EN UN LOT**

Commune de AUBIGNAN (Vaucluse) - Résidence « LES DEMEURES DU VENTOUX » :

**D'un appartement de type F3 avec terrasse** élevé d'un étage sur rez-de-chaussée, portant le N° G16 & **d'un emplacement de parking extérieur**, constituant respectivement les lots n°459 (& les 45/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales & les 1847/10.000èmes des parties communes particulières du bâtiment GC) & n°408 (& les 1/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes), d'une **résidence de tourisme équipée de nombreuses infrastructures [jacuzzi (centre SPA), terrain multi-sports, boulodrome, mini-club, salle polyvalente & salle de fitness]**, soumise au statut de la copropriété, dénommée « LES DEMEURES DU VENTOUX » éditée sur des parcelles de terre cadastrées SECTION AW n° 15 - « Lieudit « 2015 Avenue Majoral Jouve » d'une contenance cadastrale de 5 ha 58 a 67 ca & SECTION AW n° 38 - lieudit « LA RODDE » d'une contenance cadastrale de 17 a 92 ca.  
EDD & Règlement de copropriété publié le 11/04/2008, Vol. 2008 P n° 2767.  
Modificatif publié le 02/12/2009, Vol. 2009 P n° 7640.  
Modificatif au règlement de copropriété publié le 25/03/2019, Vol.2019 P n° 2260.

**SUR LA MISE A PRIX DE 33 000 €  
OUTRE LES CHARGES**

**Adjudication fixée : LE MARDI 12 DECEMBRE 2023 à 10H30**  
Devant le Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS  
Salle ordinaire des ventes au Palais de Justice  
52 Place Charles de Gaulle - 84 200 CARPENTRAS

**Visite des lieux : le MARDI 28 NOVEMBRE 2023 de 11h à 12h**  
par la SCP Nicolas TARDY & Lucie DAUZET, Commissaires de Justice Associés  
à BAGNOLS-SUR-CEZE (Gard) - Tél. 04.66.89.52.18

Les enchères ne pourront être portées que par avocat inscrit au Barreau de CARPENTRAS contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier Séquestre des Adjudications représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3 000 €.

Les conditions de la vente peuvent être consultées au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS et au Cabinet de l'avocat poursuivant (CCV également disponible sur les sites [www.rdavocats.fr](http://www.rdavocats.fr) & [www.avoventes.fr](http://www.avoventes.fr)).

Il sera procédé à la requête de **BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE**, Société Anonyme au capital de 561 882 202,00 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° B 542 097 902, dont le siège social est 1 Boulevard Haussmann 75009 PARIS (France), prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour **Avocat postulant, Maître Lionel FOUQUET, membre de la SELARL PYXIS AVOCATS**, Avocats au Barreau de CARPENTRAS, dont le siège social est sis 243 Boulevard Albin Durand - 84 200 CARPENTRAS, et pour **Avocat plaidant la SCPA rd avocats & associés**, Avocats au Barreau de NIMES, dont le siège social est sis 16 rue des Greffes - 30 000 NIMES.

L'appartement comprend **au rez-de-chaussée** : un salon/séjour avec coin cuisine donnant sur une terrasse, un W-C, et **à l'étage** : deux chambres équipées de placards coulissants et une salle de bain avec W-C.

**Chauffage** : par convecteurs électriques.

**Superficie habitable totale** : 48,09 m<sup>2</sup>.

**Occupation** : location saisonnière selon procès-verbal descriptif établi le 12/03/2021.